

Face au handicap, le karting s'équipe

Les structures de loisirs adaptées aux personnes handicapées ne sont pas assez nombreuses pour le centre médico-éducatif d'Auxerre.

Margaux Rousset

reporters.yr@centrefrance.com

Dix minutes de vitesse et d'adrénaline. Chaque jour ou presque. Didier Joly, 45 ans, est un habitué du karting indoor d'Auxerre. Handicapé au niveau du bassin depuis sa naissance, il n'a jamais pu conduire une voiture. Et pourtant, dans les karts, sa différence ne se voit pas, ou presque. « J'ai juste besoin d'aide pour m'installer et sortir. Après, je peux conduire et me servir des pédales », explique-t-il, le sourire aux lèvres. En tant qu'habitué, il a même sa carte de fidélité.

Didier Joly peut donc utiliser les karts à une place de l'établissement, mais toutes les personnes handicapées n'ont pas cette possibilité.

« Avoir une offre décente pour les handicapés »

Voilà pourquoi le 28 novembre dernier, le karting indoor d'Auxerre s'est doté d'un kart à deux places. « Il peut aussi bien

servir pour une personne avec un handicap et son accompagnateur, ou alors pour les plus petits accompagnés d'un adulte », explique Louis Totaro, le gérant de l'établissement.

Tout est en double dans la voiturette. Le volant et les pédales. « Ça nous permet d'avoir une offre décente pour les personnes handicapées », ajoute le gé-

rant du karting. Tous les deux ans, l'établissement renouvelle son parc automobile. « Cette année, au lieu de recommander quatorze karts une place, on en a demandé treize et un biplace ».

Pour l'année 2017, le Centre médico-éducatif (CME) Les Petits princes d'Auxerre, qui accueille des enfants et des jeunes

de 3 à 20 ans en situation de handicap lourd, a pour projet de financer un deuxième kart



LOISIRS. Didier Joly (à gauche) peut conduire et utiliser les pédales dans le kart biplace. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

biplace. « C'est important pour les jeunes de pouvoir s'amuser, connaître cette sensation de vitesse comme les autres », expliquent Sylvie Rameau, directrice du CME, et Najia Faiz, éducatrice au sein de la structure. « C'est une sensation bénéfique pour eux », continue Sylvie Rameau, qui déplore le manque de structures de loisirs adaptées aux personnes avec un handicap. « Avoir des loisirs adaptés, c'est montrer que l'on reconnaît le handicap ». Le centre pourrait ainsi amener sept jeunes, avec un accompagnateur chacun, pour des après-midi karting.

Un kart biplace à 5.000 euros

L'achat d'un deuxième kart biplace représente une somme d'environ 5.000 euros, financé en grande partie par le Centre médico-éducatif. « Mais nous aimerions faire appel à des donateurs et établir des partenariats avec d'autres institutions, comme l'IME (Institut médico-éducatif) d'Auxerre. Nous aimerions finaliser ce projet dans le courant de l'année 2017 », précise Sylvie Rameau. « Et peut-être que cette initiative impulsera un mouvement pour les autres activités de loisirs », espère-t-elle. ■

« Il n'y a pas assez de structures de loisirs adaptées aux personnes avec un handicap »

SYLVIE RAMEAU Directrice du CME Les Petits princes

